

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal

Séance du lundi 02 mai 2022 à 20 h 00.

Sous la présidence de Stéphane NICOLAS, maire de la commune.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Convocation adressée le 27 avril 2022

Etaient présents :

Frédéric COLSON, Maryse DESARCE, Sandrine DOYEN, Xavier MARI, Marcel MATHIS, Stéphane NICOLAS, Cécile PIAZZA, Serge ROUPRICH.

Etaient excusés :

Christian GOSSMANN, Elodie MOLET, Jean-François NICOLAS.

Secrétaire de séance : Frédéric COLSON.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du lundi 04 avril 2022 a été approuvé sans observations et signé par les membres présents.

2022-14 Décision modificative n°1 BP 2022 (7.1)

Sur proposition du maire et après en avoir débattu, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, ont voté en investissement les virements de crédits suivants :

	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
D 020 : Dépenses imprévues Invest	970.00 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest	970.00 €	
D 2313-38 : BATIMENT COMMUNAL		970.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		970.00 €

2022-15 Subvention Restaurants du Cœur (7.5)

Suite à la demande formulée par le président de l'association départementale des Restaurants du Cœur, le conseil municipal, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide l'octroi d'une subvention pour l'année 2022, pour la somme de 100 € à l'association départementale des Restaurants et Relais du Cœur de Moselle-Ouest.

Divers :

- Nous avons été informé de la vente prochaine de la maison sise 1A rue des Deux Villes. Toute personne intéressé par cette acquisition peut prendre contact avec l'étude de mandataires judiciaires NOEL& LANZETTA.
- Une benne à déchets verts, gérée par la Communauté de Communes du Sud Messin, sera bientôt installée derrière le grillage, au niveau de l'ancienne voie ferrée.
- L'utilisation de désherbant n'est plus autorisée par les communes. Le coût du désherbage manuel ne peut pas être supporté par la commune. Nous appelons au civisme de tous les habitant pour entretenir devant chez eux.
Une réflexion doit également être menée concernant les moyens d'entretien des allées du cimetière.
- Les travaux sur les Velux de la salle communale sont terminés et se sont bien déroulés.
- Une agente d'entretien a été recrutée pour le nettoyage de la mairie et de la salle communale. Elle est en poste depuis le 1^{er} avril à raison de 2 heures par semaine.
- La cérémonie patriotique du 8 mai se déroulera à Sailly-Achâtel en partenariat avec la municipalité de Solgne et la Section de l'Union Nationale des Combattants Solgne et environs.
- Le Maire remercie tous les membres du conseil municipal ainsi que tous les bénévoles pour leur implication dans l'organisation et la tenue des bureaux de vote lors de l'élection présidentielle. Les élections législatives auront lieux les 12 et 19 juin, les conseillers souhaitent conserver la même organisation.
- Afin de réduire les coûts, des travaux ont été faits par des bénévoles et des conseillers municipaux (carrelage dans l'entrée de la mairie, peinture au monument aux morts, travaux à la salle communale...). Un remerciement tout particulier est adressé aux personnes ayant décoré le village pour Pâques.
- L'agence MATEC viendra pour une évaluation et une proposition de mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie et trottoirs.
- La commune accueille un stagiaire de l'école Metz Numeric School pour une durée de 2 mois. Il est chargé notamment de mettre à jour le site internet de la commune, de faire une étude comparative sur les différents moyens de communication, de faire un état des lieux du matériel informatique...
- La rénovation des luminaires va bientôt commencer. Le conseil municipal est favorable à la mise en œuvre de l'extinction des lampadaires au cœur de la nuit (entre minuit et 4h) pour les motifs suivants :
 - Economie d'énergie d'environ 9% par heure d'extinction ;
 - Écologie : baisse de la pollution lumineuse ;
 - Réduction de la vitesse de la circulation ;
 - Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas plus de cambriolages ;
- L'escalier du logement au-dessus de la mairie se dégrade. Des travaux sont à prévoir.
- Concernant le SIVOM de Solgne, les négociations sont en cours pour l'acquisition du terrain pour la construction de la nouvelle école. Par ailleurs, un autre ouvrier intercommunal pourrait être embauché si d'autres communes sont intéressées par cette mutualisation.

- Le Maire fait le compte rendu de l'assemblée générale du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de Verny et évoque notamment la vétusté du réseau datant de plus de 70 ans et ayant un taux de fuites en augmentation. Pour accélérer la réfection du réseau, une augmentation de 9 centimes par m³ sur la part syndicale a été décidée pour financer les travaux.
- De nombreuses voiries du village devront être réparées et entretenues à moyen terme. De nouvelles sources de financement de la commune doivent être envisagées. A cet effet, le Maire expose un projet de déploiement de panneaux photovoltaïques sur l'ancienne voir ferrée avec un terrain entretenu par des moutons. Pour lancer une étude de faisabilité et de rentabilité, il est nécessaire de signer une convention d'exclusivité avec le prestataire Energreen. Les Conseillers Municipaux sont favorables au lancement de cette étude sans frais pour la commune.
- La journée brillante est décalée au samedi 4 juin.

La séance a été levée à 22h05.